

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome
du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL
Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 7 OCTOBRE 2025

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mme CASTEL 1^{ère} Vice-présidente ;
Mme ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente ; Mme BUTORI ; MM. BROUCARET, IBARBOURE,
MATON

EXCUSÉS : Mmes LASSERRE, PINATEL ; MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY,
KORDIAN

POUVOIRS : M. ALDANA-DOUAT à M. CURUTCHARRY ; M. KORDIAN à Mme CASTEL

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CASTEL

O/J N° 4 – CRR : CONVENTION DE PARTENARIAT 25/26 AVEC LES CONSERVATOIRES DES LANDES, D'AGEN, DE TARBES ET DE PAU POUR L'ACADÉMIE D'ORCHESTRE

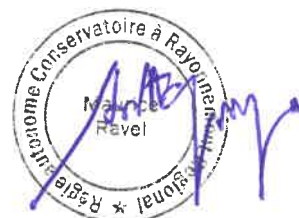
M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes chers Collègues,

La convention établit un partenariat entre le conservatoire du Pays Basque et quatre conservatoires du réseau Sud Aquitain : Landes, Agen, Tarbes et Pau. Cette collaboration vise à mettre en place la 16^{ème} édition de l'Académie d'Orchestre du Sud Aquitain et d'offrir aux élèves, au sein de leur parcours d'apprentissage, l'opportunité d'explorer le répertoire symphonique et l'interprétation, encadrés par la cheffe Lamar Elias et les équipes pédagogiques du Conservatoire du Pays Basque. Ce partenariat met l'accent sur la pédagogie, le spectacle vivant, la transmission du répertoire, ainsi que la rencontre entre jeunes musiciens. Cette année, il incombe au Conservatoire du Pays Basque d'être l'organisateur de cet évènement.

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,
Antton CURUTCHARRY



Actions prévues :

- Rencontre et mise en réseau des jeunes : Stage de 7 jour consécutif avec hébergement lors des vacances d'octobre (du 26 octobre au 1er novembre) au château de Libarrenx (64).
- Coopération pédagogique : 66 élèves des 5 conservatoires partenaires seront dirigés par la cheffe d'orchestre invitée : Lamar Elias, ainsi que par 3 professeurs du CRR Maurice Ravel Pays Basque (Joanna Pensec, Fabien Durou et Marin Béa) et 3 animateurs BAFA/BAFD.
- Spectacle vivant sur le territoire : Deux concerts publics gratuits seront donnés à l'issue de l'académie : le premier aura lieu à la salle Municipale d'Ordiarp, le deuxième à la salle Larreko à Saint-Pée-sur-Nivelle.
- Un porteur de projet : le Conservatoire du Pays Basque étant organisateur cette année, c'est à lui de faire le lien et de mettre en place les contrats et convention avec les différentes parties prenantes du projet (réservation hébergement, salles de concert, recrutement, inscriptions des jeunes).
- Mutualisation des ressources : Les cinq conservatoires se répartissent les charges financières au prorata du nombre d'élèves inscrits. Toutes les dépenses sont mutualisées de cette manière, mis à part les besoins techniques qui sont à la charge du conservatoire du Pays Basque.

Après délibération, il est demandé à la régie autonome d'habiliter Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec les conservatoires du réseau Sud Aquitain dont vous trouverez le projet en annexe.

DONT ACTE